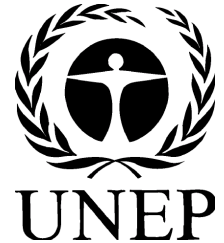




COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE



***STRATEGIE PANEUROPEENNE DE LA DIVERSITE  
BIOLOGIQUE ET PAYSAGERE***

Genève et Strasbourg, 7 septembre 2009

STRACO (2009) 06

**CONSEIL POUR LA STRATEGIE PANEUROPEENNE  
DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE ET PAYSAGERE**

**CINQUIEME CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE  
*LA BIODIVERSITE EN EUROPE***

**22-24 septembre 2009  
Liège, Belgique**

**DOCUMENT DE TRAVAIL : THEME I  
EVALUATION DES SERVICES RENDUS PAR LES  
ECOSYSTEMES**

*Document préparé par la Norvège en collaboration  
avec les Amis du Président et les personnes ressources de la session*

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.  
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.*

## **Session 1 : Evaluation de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes**

### **5e Conférence intergouvernementale « La biodiversité en Europe » 22 - 24 septembre 2009, Liège, Belgique**

L'Evaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM, 2005) a dressé une évaluation intégrée de l'état des écosystèmes de la planète et a mis en évidence les multiples valeurs de la biodiversité et des services des écosystèmes. La dégradation des écosystèmes et la capacité de ces systèmes à fournir des services ont des répercussions sur le bien-être humain et sur le développement économique.

Le concept de paiement des services rendus par les écosystèmes (PSE) suscite des attentes chez un grand nombre de parties prenantes. Une conservation efficace des écosystèmes est possible en payant des fournisseurs de services écosystémiques plutôt qu'en prenant des mesures de surveillance et de contrôle impopulaires. Les exemples de PSE dans les domaines de la distribution de l'eau, de l'entretien des terres cultivées et, plus récemment, de l'atténuation des changements climatiques sont de plus en plus nombreux.

Des connaissances plus approfondies et une meilleure compréhension sont nécessaires pour pouvoir prendre les bonnes décisions politiques en matière de conservation et d'utilisation de la biodiversité et des services des écosystèmes.

Lors de la Conférence d'Athènes<sup>1</sup>, les thèmes « valeurs économique et financière », « biodiversité et entreprise » et « protection de la biodiversité après 2010 » ont été traités par des groupes de travail distincts afin de favoriser des discussions ciblées. L'ensemble de ces groupes ont examiné les multiples valeurs de la biodiversité et les moyens d'améliorer la politique dans ce domaine.

La SPEDBP et la CDB comportent des décisions relatives au thème de la biodiversité et du monde de l'entreprise. En Europe, des projets tels que « Biodiversity Technical Assistance Units » (BTAU) ou « the Business case for biodiversity » considèrent les services des écosystèmes comme un bien économique.

En mars 2007, les ministres de l'Environnement du G8+5 se sont prononcés en faveur d'une étude destinée à examiner la valeur économique de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes, ainsi que les conséquences économiques à long terme de la perte continue de biodiversité. L'objectif de l'étude en question, intitulée Economie des écosystèmes et de la biodiversité (EEB), est de stimuler les actions visant à ralentir fortement la perte de biodiversité d'ici 2010. Le rapport d'étape de l'EEB a été présenté lors du segment de haut niveau de la CdP 9 de la CDB (mai 2008).

Le rapport d'étape de l'EEB montre que si les bonnes politiques ne sont pas adoptées, le déclin actuel de la biodiversité et la perte corollaire de services écosystémiques vont se poursuivre et même s'accélérer dans certains cas, causant des dommages irréversibles à certains écosystèmes. Si rien n'est fait, les conséquences pourraient être graves d'ici 2050 :

- 11 % des espaces naturels qui existaient encore en 2000 risqueraient de disparaître, essentiellement du fait de leur exploitation à des fins agricoles, de l'expansion de l'infrastructure et des changements climatiques ;
- près de 40 % des terres qui sont actuellement mises en valeur au moyen de techniques d'exploitation agricole à faible impact pourraient être converties à l'agriculture intensive, entraînant de nouvelles pertes de biodiversité ;
- 60 % des récifs coralliens pourraient disparaître – dès 2030 – du fait de la pêche, de la pollution, des maladies, des espèces exotiques envahissantes et du phénomène du blanchiment des coraux sous l'effet

---

<sup>1</sup> La Commission européenne a organisé une conférence à Athènes, les 27 et 28 avril 2009, afin de réfléchir à l'orientation future de la politique communautaire concernant la protection de la biodiversité. Des informations complètes sur les documents présentés et examinés pendant la conférence sont disponibles sur le site Internet de la DG ENV [http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/conference/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/conference/index_en.htm)

du changement climatique.

L'EEB développera les conclusions du rapport d'étape et s'efforcera de démontrer que l'aspect économique peut jouer un rôle majeur dans la politique relative à la biodiversité. Le projet vise à prouver, sous l'angle de l'économie et du développement, la pertinence d'un modèle de conservation, d'utilisation durable et d'investissement - dans la biodiversité et dans les écosystèmes - générant un partage équitable des profits. L'objectif ultime de l'EEB est de fournir aux responsables politiques les outils nécessaires pour qu'ils intègrent à leur processus de décision la vraie valeur des services rendus par les écosystèmes. L'étude sera menée en 2009 et en 2010 ; les résultats finaux seront présentés lors de la CdP-10 de la CDB en 2010.

Un document de l'EEB « Climate Issues Update » a été publié le 2 septembre. Il doit servir de support à l'examen du rôle des écosystèmes et de la biodiversité dans le débat sur le climat précédant la Conférence de la CCNUCC de Copenhague. Le prochain rapport – l'EEB pour les responsables politiques – sera présenté en novembre 2009. La conférence sur la biodiversité en Europe s'appuiera sur les rapports existants et reprendra leurs idées principales.

Le résultat de l'étude de l'EEB doit être utilisé pour renforcer le programme sur la biodiversité et pour faire intervenir d'autres partenaires. Il s'agira d'exploiter pleinement les données recueillies.

Les discussions menées dans les trois groupes de travail viseront à identifier les sujets de préoccupation spécifiques et la valeur ajoutée pour la région paneuropéenne.

1. Evaluation de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes – comment en faire un outil utile pour une meilleure gestion de la biodiversité dans les différentes parties de la région paneuropéenne ?
2. Comment renforcer la prise en compte à tous les niveaux de la biodiversité et du « verdissement » des économies européennes au moyen des résultats de l'EEB et du concept de paiement pour les services rendus par les écosystèmes ?
3. Comment encourager les entreprises à utiliser les résultats de l'EEB et du PSE pour promouvoir la protection de la biodiversité dans la région paneuropéenne ?

#### **Informations générales :**

##### **Site Internet du projet de l'EEB**

<http://www.EEBweb.org> (disponible uniquement en anglais pour l'instant)

#### Documents :

L'économie des écosystèmes et de la biodiversité – rapport d'étape 2008

([http://www.EEBweb.org/docs/EEB\\_English.pdf](http://www.EEBweb.org/docs/EEB_English.pdf)) Egalement disponible dans d'autres langues :



EEB Climate Issues Update, septembre 2009

<http://www.EEBweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=L6XLPaoaZv8%3d&tabid>

Les principaux rapports de l'EEB qui seront publiés porteront sur les aspects suivants :

#### **Les fondements scientifiques et économiques de l'évaluation de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes**

Ce rapport présentera un cadre pour les évaluations scientifiques des impacts des interventions des pouvoirs publics sur la biodiversité et les services des écosystèmes, qui comprend sans s'y limiter une évaluation économique. Il décrira l'état des connaissances sur la relation entre biodiversité et fourniture de services d'écosystèmes en examinant les méthodes permettant de mesurer cette relation. Il examinera le rôle et les pièges d'une évaluation économique de la biodiversité et des services des écosystèmes, et présentera des approches innovantes pour gérer les problèmes techniques et

socioculturels liés à une évaluation environnementale. Le rapport, qui évaluera les aspects macroéconomiques de la perte de services rendus par les écosystèmes, présentera des données sur les coûts et les avantages des différents scénarios politiques en montrant clairement que les coûts liés à la prise de mesures pour stopper les pertes de biodiversité sont inférieurs à ceux engendrés par le refus de prendre de telles mesures. Le rapport a pour objectif de transposer les données scientifiques pertinentes dans la pratique quotidienne qui est celle des responsables politiques nationaux et internationaux, des administrateurs locaux et des entreprises.

#### **L'EEB pour les responsables politiques nationaux et internationaux**

Ce rapport démontrera l'importance des écosystèmes et de la biodiversité pour l'économie, la société et les individus. Il soulignera l'urgence du problème et illustrera les bénéfices et les avantages offerts par une prise de mesures aux niveaux national et international. Il montrera comment les responsables politiques peuvent tenir compte de l'importance des écosystèmes et de la biodiversité dans l'élaboration des politiques, promouvoir une utilisation plus large des instruments politiques en vigueur et en élaborer de nouveaux. Ce rapport doit répondre aux besoins des responsables politiques nationaux et internationaux ainsi que des autres personnes intervenant dans l'élaboration des politiques à un haut niveau.

#### **L'EEB pour les responsables des politiques et du secteur public aux niveaux local et régional**

Ce rapport montrera quelles répercussions les décisions politiques relatives aux écosystèmes et à la biodiversité ont pour les collectivités locales et régionales et pour leurs économies. Il donnera des exemples révélateurs, provenant du monde entier, de la manière dont la biodiversité et les écosystèmes peuvent être pris en compte dans l'élaboration des politiques, notamment au moyen d'une évaluation économique. Il montrera en outre comment les évaluations peuvent contribuer à améliorer la prise de décisions ayant une incidence sur la biodiversité et les écosystèmes, compte tenu de la diversité des institutions de régulation. Il expliquera par ailleurs comment choisir et appliquer efficacement les instruments d'évaluation, et comment interpréter leurs résultats en tenant compte de leurs limites techniques et socioculturelles. Ce rapport doit répondre aux besoins des responsables politiques locaux et régionaux, ainsi que de toutes les autres personnes intervenant dans l'élaboration des politiques à ces niveaux.

#### **L'EEB pour les entreprises**

Ce rapport exposera les arguments économiques en faveur de la prise en compte de la biodiversité et des services des écosystèmes dans les décisions des entreprises, et présentera des outils économiques devant aider les entreprises à adopter une telle démarche. Il donnera des conseils pratiques sur la manière d'évaluer et de gérer les risques liés à la perte de biodiversité et à la disparition des écosystèmes, tout en examinant des outils économiques novateurs destinés à rendre les processus de production plus respectueux de la biodiversité et des écosystèmes. Le rapport aidera les dirigeants d'entreprises à identifier et à saisir les nouvelles possibilités qui se présenteront sur les marchés dans un monde où de plus en plus de mesures sont prises afin d'éviter de nouvelles pertes en matière de biodiversité et d'écosystèmes. Il fournira à ces dirigeants les instruments nécessaires pour qu'ils puissent s'informer et informer les autres sur les répercussions générales de leurs décisions en termes de capital financier, humain et naturel. En résumé, ce rapport doit aider les entreprises à passer avec succès à une économie « verte ».